

Seul le contenu non personnalisé est affiché dans le PDF.

Financer une formation

En fonction du dispositif de formation choisi, de la taille de votre entreprise, du public formé ou encore de votre secteur d'activité, AKTO vous propose différentes modalités pour financer vos projets de formation. Pour tout savoir, consultez nos règles de prise en charge et les co-financements disponibles.

[RETOUR](#) Accueil / Financer une formation

Mise à jour : 04/12/2020 A+ A-



Les règles de prise en charge →

Les cofinancements →

Déposer une demande de financement →

Optimisez le financement de vos formations !

Vous souhaitez **connaître les possibilités de financement** à votre disposition pour conduire la politique de formation la mieux adaptée à votre entreprise ? Consultez les règles de prise en charge d'AKTO et les co-financements possibles selon votre projet.

Les conseillers formation AKTO sont à votre écoute pour optimiser le financement de la formation de vos salariés et de vos recrutements en alternance. Ils sont en mesure de vous proposer le dispositif et le montage financier le plus approprié pour votre entreprise.

[Pensez à les contacter!](#)

Les règles de prise en charge

Les actions de formation sont financées par AKTO, selon les modalités établies par la branche professionnelle, pour chaque action : alternance, plan de développement des compétences (réservé aux entreprises employant moins de 50 salariés), promotion ou reconversion par l'alternance (Pro A).

Consultez les règles de prise en charge en vigueur ✓

Les cofinancements

AKTO a noué de nombreux partenariats avec des acteurs de l'emploi et de la formation afin de renforcer les possibilités d'accompagnement financier et vous aider à développer la formation dans votre entreprise.

AKTO peut ainsi mobiliser des fonds publics européens, nationaux ou régionaux.

Focus COVID 19 : découvrez aussi 3 leviers financiers pour favoriser le maintien dans l'emploi et la reconversion des salariés fragilisés par la crise sanitaire.

Consultez les cofinancements dont votre entreprise peut bénéficier. ✓

Les contributions conventionnelles

Certaines branches professionnelles ont instauré, par accord étendu, une contribution conventionnelle permettant de renforcer le financement des actions de formation correspondant à leurs priorités. Pour en savoir plus sur les financements correspondants, consultez votre conseiller formation.

Besoin d'être accompagné ?

Des questions sur un projet, un dossier, un outil ? Contactez votre conseiller AKTO.

Contactez votre conseiller ✓